

••••• ENVIRONNEMENT •••••

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010 : Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAO ; PAM, 2010 – 68 p.

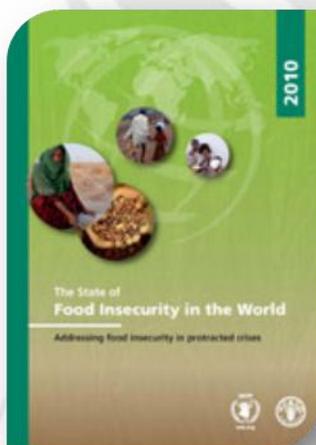
Source : FAO,

<http://www.fao.org/docrep/013/i1683f/i1683f.pdf>

Tags : Insécurité alimentaire | Crise | Sous-alimentation | Faim

Dans ce rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) annoncent, pour la première fois depuis 1995, la baisse du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde. Cependant, les experts des deux organisations estiment qu'il est encore tôt pour savoir s'il s'agit du début d'une tendance à la baisse ou d'une simple diminution momentanée du nombre des personnes vivant dans la faim puisque près d'un milliard de personnes en pâtit encore.

Le rapport précise que vingt-deux pays dans le monde sont confrontés à une situation de « crise prolongée » (*) marquée par une faim chronique et une insécurité alimentaire. En moyenne, le nombre d'individus sous-alimentés dans ces pays est trois fois plus élevé que dans les pays en développement, dépassant les 166 millions de personnes, soit environ 20% du nombre total des victimes de la sous-alimentation à l'échelle mondiale.



Le rapport souligne qu'une grande partie des flux d'aide destinés à ces pays revêtent la forme d'aide alimentaire d'urgence. Il estime que l'association de cette aide à d'autres instruments, comme les achats de produits agricoles locaux, les contributions en espèces et les bons d'alimentation, pourraient poser les bases solides d'une sécurité alimentaire de long terme et améliorer durablement la capacité productive de ces pays, en renforçant leur résilience aux chocs.

Dans le même sens, le rapport montre que les crises prolongées exigent des modalités ciblées. Il préconise une meilleure connaissance et analyse de la nature de ces crises. Il met l'accent également sur la nécessité, à la fois, d'une attention appropriée aux moyens d'existence, de renforcement de l'assistance à long terme aux institutions locales existantes, de l'investissement dans des mécanismes de protection sociale et enfin de passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire.

(*) Un pays est en « crise prolongée » quand il connaît une crise alimentaire depuis huit ans au moins, que les secours qu'il reçoit représentent plus de 10% de l'ensemble de l'aide étrangère et qu'il figure sur la liste des pays à faible revenu et à déficit vivrier.